

FACE À LA MULTIPLICATION DES REFUS D'OBTEMPÉRER, LINDA KEBBAB FUSTIGE "DES VIOLENCES VOLONTAIRES"

Selon la déléguée nationale Unité SGP Police, la multiplication des refus d'obtempérer "n'est plus seulement un délit routier, mais de la criminalité".



Un véhicule police. Photo d'illustration © SICOLI/PATRICK/SPH

En France, les refus d'obtempérer semblent se multiplier sur l'ensemble du territoire. Ainsi, trois policiers ont été blessés à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, ce jeudi 4 août, selon nos informations. Alors qu'ils tentaient de procéder au contrôle d'un véhicule, le chauffard n'a pas répondu à leurs injonctions. Deux jours plus tôt, un incident similaire s'était produit près de Toulouse. Les fonctionnaires ont interpellé un jeune pilote de scooter qui s'adonnait à un rodéo urbain. Quelques minutes plus tôt, celui-ci avait tenté de prendre la fuite. Vendredi 5 août, invitée sur le plateau de CNews, Linda Kebbab a commenté ce phénomène, fustigeant « *des violences volontaires* ».

« On fonce sur les policiers, on les traîne, on les écrase »

Selon la déléguée nationale **Unité SGP Police**, à l'heure actuelle, ce n'est « *plus seulement un délit routier, mais de la criminalité* » envers les forces de l'ordre. Après quoi, Linda Kebbab a longuement détaillé son point de vue en ces termes, au micro de la chaîne d'information : « *Aujourd'hui, on ne se contente plus de refuser d'obtempérer pour pouvoir esquiver un contrôle durant lequel on constaterait une infraction. [...] On fonce délibérément sur les policiers, on les traîne, on les écrase et donc, on attend à leur vie.* » Et de conclure : « *Il est là, le vrai sujet politique.* »

Confrontés à des situations difficiles, les policiers sont nombreux à alerter de façon régulière sur leurs conditions de travail. Jeudi 4 août, à la barre du tribunal judiciaire d'Évry (Essonne), un fonctionnaire de police a laissé éclater sa détresse, face aux outrages et au manque de reconnaissance en interne qu'il dit subir au quotidien.

Par valeursactuelles.com
Publié le 6 août 2022 à 12h13

